

**AVIS PUBLIC d'entrée en vigueur d'un règlement  
Règlement numéro 320-2026 modifiant le Règlement numéro 319-2025 fixant la  
taxation et la tarification pour l'exercice financier 2026**

---

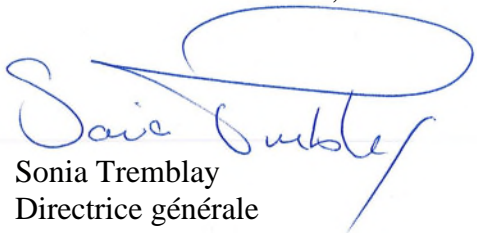
Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 2 février 2026, la Municipalité de Barnston-Ouest a adopté le règlement numéro 320-2026 intitulé : « *Règlement numéro 320-2026 modifiant le Règlement numéro 319-2025 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2026* ».

Ce règlement a pour objet de de corriger une information importante.

Le *Règlement numéro 320-2026 modifiant le Règlement numéro 319-2025 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2026* est entrée en vigueur le 2 février 2026.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 2080, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Barnston-Ouest, ce 11 février 2026.



Sonia Tremblay  
Directrice générale  
Greffière-trésorière